

**CONSTRUCTION DE 14 MAISONS INDIVIDUELLES  
51 AVENUE DE TOULOUSE 31190 AUTERIVE  
LES JARDINS DE MAEVA**

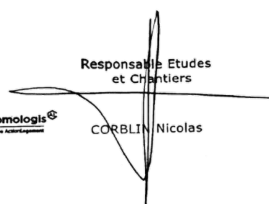
**NOTICE DESCRIPTIVE**

Prévue par l'article R.261-13, alinéa 3 du CCH (ancien article 18, alinéa 3 du décret n° 67-1166 du 22 décembre 1967) et fixée par l'arrêté du 10 mai 1968

Toulouse le 16/05/2023

**PROMOLOGIS**

2 rue du Docteur Sanières – CS 90718  
31 007 TOULOUSE Cedex 6

Responsable Etudes  
et Chantiers  
  
CORBLIN Nicolas  
Promologis®  
Expert Immobilier

# MAISONS INDIVIDUELLES

## PREAMBULE

PROMOLOGIS / ZELIDOM s'est engagé sur cette opération à obtenir la certification NF HABITAT HQE

La construction se conformera aux lois et réglementations en vigueur, aux prescriptions des Documents Techniques Unifiés à caractère obligatoire, établis par le Centre Scientifique Technique du Bâtiment et aux règles de construction et de sécurité.

En particulier, la construction sera conforme à la Nouvelle Réglementation Acoustique, la nouvelle Réglementation Thermique (RE2020) et à la Nouvelle Réglementation Handicapés (Arrêté du 1<sup>er</sup> Août 2006).

Suivant les prescriptions du concessionnaire réseau électrique, la résidence pourra être équipée d'un transformateur électrique.

La conformité de la construction sera tout au long de sa mise en œuvre vérifiée par un bureau de contrôle agréé. Un Dossier d'Intervention Ultime sur l'Ouvrage (D.I.U.O) sera réalisé par un coordonnateur sécurité et protection de la santé agréé, désigné par le Maître d'Ouvrage, et sera remis à la copropriété à la livraison du bâtiment.

## **1 CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES DES MAISONS**

### **1.1 INFRASTRUCTURE**

#### **1.1.1 Fouilles**

Décapage de terre végétale et stockage pour emploi.

Terrassements en pleine masse pour la plateforme du bâtiment, terrassements en rigoles, en trous et/ou en puits pour les fondations des bâtiments.

Evacuation des terres excédentaires.

#### **1.1.2 Fondations**

Fondations en béton armé, de type superficielles, semi-profondes ou par pieux ou par renforcement du sol, selon les prescriptions de l'étude géotechnique et du bureau d'étude béton.

### **1.2 MURS ET OSSATURES**

#### **1.2.1 Murs du sous-sol**

Sans objet

#### **1.2.1.1 Murs périphériques**

Sans objet.

#### **1.2.1.2 Murs de refends**

Sans objet.

#### **1.2.2 Murs de façades**

En maçonnerie de terre cuite, ou d'aggloméré de ciment ou béton banché, épaisseur variable selon calcul de l'ingénieur béton.

NC

Les façades seront revêtues selon le cas :

- enduits décoratifs monocouches de différentes teintes,
- de plaquettes en terre cuite

Emplacement suivant plans de façades et de localisation de l'architecte.

Doublage intérieur des logements par complexe plaque de plâtre et isolant, nature et épaisseur selon définition par le bureau d'étude thermique (BET) et la réglementation en vigueur.

### **1.2.2.1 Murs des étages intermédiaires**

### **1.2.2.2 Murs du dernier niveau**

Dito 1.2.2.1

### **1.2.3 Murs pignons**

Dito 1.2.2.1

### **1.2.4 Murs mitoyens**

Dito 1.2.2.1

### **1.2.5 Murs extérieurs divers**

Sans objet.

### **1.2.6 Murs porteurs à l'intérieur des locaux (refends)**

En voile béton armé ou maçonnerie, épaisseur variable selon les calculs de l'ingénieur béton.

### **1.2.7 Murs ou cloisons séparatifs :**

Murs entre deux logements habitables :

- voile béton armé ou maçonnerie, épaisseur variable selon les calculs du BET structure.

Murs entre logements et garage mitoyen :

- maçonnerie de terre cuite, ou d'aggloméré de ciment,
- doublage côté logements par complexe plaque de plâtre et isolant, nature et épaisseur selon définition par le bureau d'étude thermique et la réglementation en vigueur.

## **1.3 PLANCHERS**

### **1.3.1 Planchers sur étages courants**

Planchers en béton armé sur prédalles, épaisseurs variables selon les calculs du BET structure, conformément aux réglementations acoustiques, thermiques et aux règles de stabilité des ouvrages en vigueur.

### **1.3.2 Planchers sous terrasses**

Dito 1.3.1 ou dallage suivant étude de sol.

### **1.3.3 Planchers sur locaux collectifs, sociaux, techniques, entrées, circulations et locaux divers chauffés**

Sans objet.

### **1.3.4 Planchers sur locaux non chauffés ou ouverts**

Sans objet.

NCNC

## **1.4 CLOISONS DE DISTRIBUTION**

### **1.4.1 Entre pièces principales**

Cloisons sèches, de type PLACOPLAN ou équivalent, épaisseur 50mm, composée d'une âme alvéolaire et de parements par plaques de plâtre.

### **1.4.2 Entre pièces principales et pièces de service**

Dito 1.4.1

Parement par plaques hydrofuges et protection en pied de cloison pour les salles de bains et salles d'eau.

## **1.5 ESCALIERS**

### **1.5.1 Escaliers d'étages**

Escaliers intérieurs en bois :

- escaliers avec marches.
- garde-corps, balustres et mains courantes,
- finition par lasure.

### **1.5.2 Escaliers de secours**

Sans objet.

## **1.6 CONDUITS DE FUMEE ET DE VENTILATION**

### **1.6.1 Conduit de fumée des locaux des maisons**

Sans objet.

### **1.6.2 Conduits de ventilation des locaux des maisons**

Ventilation des maisons par VMC individuelles simples flux :

- conduits verticaux et horizontaux réalisés en acier galvanisé ou souple.

Gaines verticales d'habillage et de protection des conduits.

Soffites d'habillage et de protection des conduits horizontaux réalisés en plaques de parement plâtre sur ossatures métalliques, comprenant des laines minérales.

### **1.6.3 Conduits d'air frais**

Sans objet.

### **1.6.4 Conduits de fumée de chaufferie**

Sans objet.

### **1.6.5 Ventilation haute de la chaufferie**

Sans objet.

## **1.7 CHUTES ET GROSSES CANALISATIONS**

NC

### **1.7.1 Chutes d'eaux pluviales**

Par canalisation en aluminium, teinte selon permis de construire, en façades des bâtiments ou en gaines techniques.

### 1.7.2 Chutes d'eaux usées

Colonnes de chutes des eaux usées et des eaux vannes en PVC, cheminement dans les gaines techniques secondaires.

### 1.7.3 Canalisations en sous-sols

Sans objet.

### 1.7.4 Branchements aux égouts

Raccordement au réseau EU/EV en limite de propriété.

Raccordement au réseau EP en limite de propriété.

## 1.8 TOITURE

### 1.8.1 Charpente, couverture et accessoires

Charpente en bois, de type industrielle ou traditionnelle, comprenant le traitement des bois.

Couverture en tuiles de terre cuite.

Panneau photovoltaïque pour production destinée à l'autoconsommation.

### 1.8.2 Etanchéité et accessoires

Sans objet.

### 1.8.3 Souches de cheminée, ventilations et conduits divers

Sans objet.

### 1.8.4 Isolation

Isolation en combles selon définition par le bureau d'étude thermique.

## 2 LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS EQUIPEMENTS

### 2.1 SOLS ET PLINTHES

#### 2.1.1 Sols et plinthes des pièces principales, de la salle d'eau, de la salle de bain ou du WC

Carrelage en grès cérame, dans la gamme série House ou Falco de chez PIUBELL'ARTE ou équivalent :

- dimension 45x45cm, classement U3P3
- pose sur isolant thermo acoustique ou sur résilient phonique, selon l'étage,
- pose droite, comprenant plinthes assorties.

- **Pour les chambres, palier et circulations de l'étage :**

Sol stratifié de chez PIUBELL'ARTE ou équivalent :

- Pose flottante sur résilient phonique, plinthes et barres de seuil assorties.

#### 2.1.2 Sols et plinthes des pièces de services

Carrelage, Dito 2.1.1

#### 2.1.3 Sols et plinthes des entrées et dégagements

Carrelage, Dito 2.1.1

#### 2.1.4 Sols des balcons, loggias, terrasses

Finition des dalles béton de type bouchardée Mosaic ou lames bois.

NC

## **2.2 REVETEMENTS MURAUX (autres que enduits, peintures, papiers peints et tentures)**

### **2.2.1 Revêtements muraux des pièces de service (cuisine, salle d'eau et salle de bains)**

#### **a) Cuisine**

sans objet

#### **b) Salle de bains et salle d'eau**

Carreaux de faïence de format dans les gammes de chez PIUBELL'ARTE ou équivalent, format 20x50cm :

- au pourtour des baignoires et des douches, pose jusqu'au plafond
- comprenant le traitement des tabliers de baignoire,
- pose collée, traitement étanche préalable, comprenant les joints.

### **2.2.2 Revêtements muraux des autres pièces**

Sans objet.

## **2.3 PLAFONDS (sauf peintures et tentures)**

### **2.3.1 Plafonds des pièces intérieures**

Sans objet.

### **2.3.2 Plafonds des séchoirs à l'air libre**

Sans objet.

### **2.3.3 Plafonds des loggias**

Sans objet.

### **2.3.4 Sous-face balcons**

Sans objet.

## **2.4 MENUISERIES EXTERIEURES**

### **2.4.1 Menuiseries extérieures des pièces principales**

Menuiseries extérieures, châssis, fenêtres et portes fenêtres en PVC (teinte conforme au Permis de Construire) :

- double vitrage isolant selon définition dans étude thermique, en conformité avec la réglementation thermique et le classement acoustique des façades,
- allèges vitrées avec vitrage type stadip,
- coffres de volets roulants de type monobloc avec les menuiseries.

### **2.4.2 Menuiseries extérieures des pièces de services**

Dito 2.4.1

NC

## **2.5 FERMETURES EXTERIEURES ET OCCULTATIONS**

### **2.5.1 Pièces principales**

Volets roulants électriques en lames PVC ou Alu double paroi, de type monobloc avec les menuiseries équipées.

## **2.5.2 Pièces de services**

Pour les menuiseries dans les salles d'eau, salles de bains et/ou WC, les vitrages seront translucides.

## **2.6 MENUISERIES INTERIEURES**

### **2.6.1 Huisseries et bâtis**

Huisseries des portes d'entrées et/ou palières de type métalliques à peindre.

### **2.6.2 Portes intérieures**

Portes à âme alvéolaire de 40mm d'épaisseur, de couleur blanche, finition laquée d'usine de type MALERBA ou équivalent.

Quincaillerie : béquille double de chez ASSA ABLOY ou équivalent et butoirs de porte assortis type 37/37 de Bezault. Serrure à mortaiser avec bec de canne à condamnation pour les salles de bains, salles d'eau et WC.

### **2.6.3 Impostes en menuiseries**

Les impostes seront réalisées dans le même matériau que le cloisonnement.

### **2.6.4 Portes d'entrée**

Porte à âme pleine et parement en tôles galvanisé, finition rainurée ou lisse, référence de chez MALERBA ou équivalent :

- Serrure 3 points, béquilles doubles de chez ASSO ABLOY,
- Finition à peindre

### **2.6.5 Portes de placards**

Porte en panneau de particules à parement mélaminé décor frêne ou lisse de 10 mm d'épaisseur, de type SOGAL, KENDOORS ou équivalent.

- portes coulissantes pour les placards d'une largeur supérieure à 1.00m
- portes battantes pour les placards d'une largeur inférieure à 1.00m.

Pose des portes sur tasseau dans les chambres et revêtements de fonds de placard.

### **2.6.6 Portes des locaux de rangement**

Dito 2.6.2

### **2.6.7 Moulures et habillage**

Sans objet.

### **2.6.8 Divers / gaines / soffites et ou faux plafonds**

Selon plan : pour dévoiement de réseaux.

Hauteur minimale sous faux-plafond : 2.00m

## **2.7 SERRURERIE ET GARDE-CORPS**

### **2.7.1 Garde-corps et barres d'appui**

Sans objet.

NC

### **2.7.2 Grilles de protection des baies**

Grilles de défenses métalliques, finition par peinture anti rouille.

### **2.7.3 Ouvrages divers**

Sans objet.

## **2.8 PEINTURES**

### **2.8.1 Peintures extérieures et vernis :**

#### **2.8.1.1 Sur menuiseries**

Sans objet (menuiseries PVC)

#### **2.8.1.2 Sur fermetures et protections**

Sans objet.

#### **2.8.1.3 Sur serrureries**

Mise en peinture des grilles de défense.

#### **2.8.1.4 Sur enduits, habillages en bois, staffs ou autres, murs et plafonds des loggias, sous-face et rives des balcons**

Sans objet.

#### **2.8.1.5 Façades**

Sans objet.

### **2.8.2 Peintures intérieures :**

#### **2.8.2.1 Sur menuiseries**

Travaux préparatoires sur support bois :

- application de deux couches de peinture glycéro blanche.

#### **2.8.2.2 Sur murs**

Travaux préparatoires sur support plâtre ou béton.

- **Dans les pièces sèches :**
  - Peinture lisse, finition velours, acrylique blanche 2 couches sans COV lavable
- **Dans les pièces humides :**
  - Peinture lisse, finition velours, acrylique blanche 2 couches sans COV lavable

#### **2.8.2.3 Sur plafonds**

Travaux préparatoires sur support plâtre ou béton.

- **Dans les pièces sèches et cuisine :**
  - projection d'une gouttelette blanche finition grain fin
- **Dans les pièces WC, SDB et SDE :**
  - projection d'une gouttelette blanche finition grain fin,
  - application de deux couches de peinture acrylique, sans COV, aspect velours.

NC

#### **2.8.2.4 Sur canalisations, tuyauteries, chutes, éléments de chauffage et divers**



Brossage, dégraissage et application de deux couches de peinture glycéro blanche.

#### **2.8.2.5 Escalier bois**

Travaux préparatoires :

- application de deux couches de lasure.

### **2.9 EQUIPEMENTS INTERIEURS**

#### **2.9.1 Equipements ménagers**

##### **2.9.1.1 Bloc-évier robinetterie**

Evier en inox de type FRANKE ou équivalent, à deux cuves et un égouttoir, sur meuble.

- robinetterie mitigeuse

##### **2.9.1.2 Appareils et mobilier**

Meuble vasque dans les salles de bains, référence GB Négoce ou équivalent, largeur selon plans (T3 largeur 80 cm, T4 largeur 140 cm.

- meuble équipé de deux tiroirs,
- miroir avec applique(s) à LED.

##### **2.9.1.3 Evacuation des déchets**

Sans objet.

##### **2.9.1.4 Armoire et sèche linge**

Sans objet.

#### **2.9.2 Equipements sanitaires et plomberie**

##### **2.9.2.1 Distribution d'eau froide**

Distribution eau de chaque maison, depuis niche extérieure :

- Compteur individuel positionnée dans niche concessionnaire
- robinet d'arrêt situé à l'entrée de chaque maison.

##### **2.9.2.2 Production et distribution d'eau chaude collective et comptage**

Sans objet.

##### **2.9.2.3 Production et distribution d'eau chaude individuelle**

Production d'eau chaude par cumulus thermodynamique.

##### **2.9.2.4 Evacuations**

Evacuation des appareils sanitaires par canalisations en tube PVC, de Ø appropriés, pose en apparent, jusqu'aux gaines techniques secondaires.

Colonne de chutes dans les gaines techniques secondaires, en tube PVC, prolongement des canalisations jusqu'en toiture pour événements.

##### **2.9.2.5 Distribution de gaz**

- Sans objet.

NC

##### **2.9.2.6 Branchements en attente**

Les emplacements lave-vaisselle (LV) ou lave-linge (LL) sont indiqués sur les plans (électroménager non fourni).

Les attentes (alimentation et évacuation) seront situées au droit de l'emplacement ou à proximité de celui-ci.

### **2.9.2.7 Appareils sanitaires**

Appareils NF ou CE.

#### **a) Baignoires**

Baignoire en acier émaillé de chez ROCA ou équivalent, dimension 170x70cm, couleur blanche :

- robinetterie mitigeuse système bains/douches, à économiseur d'eau, avec barre de douche et flexible longueur 200cm, finition tressée plastifiée,
- vidage automatique.

#### **b) Receveurs de douche**

- Receveur de douche à l'italienne carrelée selon réglementation PMR :
- robinetterie mitigeuse, à économiseur d'eau, avec barre de douche et flexible longueur 150 cm, finition tressée plastifiée,

#### **c) Vasque ou lavabo**

Plan une ou deux vasques sur meuble, largeur suivant plan, référence de chez GB Négocier ou équivalent, largeur une vasque 80 cm ; deux vasques 120 cm.

- plan vasque en matériau composite,
- robinetterie mitigeuse à économiseur d'eau, finition chromée,
- meuble réalisé en panneaux mélaminés épaisseur 19mm, avec deux ou quatre tiroirs selon largeur, finition au choix,
- un miroir au dessus du meuble avec un éclairage en applique,

#### **d) Bidet**

Sans objet.

#### **e) Lave-mains**

Sans objet.

#### **f) Bloc cuvette-réservoir**

Bloc WC avec cuvette sur pied et réservoir attendant, en céramique blanche :

- mécanisme de chasse d'eau silencieux, bouton poussoir à deux positions (3/6 litres), robinet d'arrêt,
- abattant double rigide en PVC blanc.

### **2.9.2.8 Robinetterie**

Robinetterie mitigeuse à tête céramique de chez GROHE ou équivalent. Certification NF ou CE.

### **2.9.2.9 Accessoires divers**

#### **a) Pour les baignoires**

Trappe de visite intégrée dans le tablier.

#### **b) Receveur de douche**

Sans objet.

### **2.9.3 Equipements électriques :**

#### **2.9.3.1 Type d'installation**

Installation électrique conforme aux normes NF C15-100 et la réglementation PMR.

NC

### 2.9.3.2 Puissance à desservir

Suivant études et type de chauffage.

### 2.9.3.3 Equipement de chaque pièce

Appareillage de référence ODACE de chez SCHNEIDER ELECTRIC ou équivalent,

#### a) Entrée

Un point lumineux en plafond (douille DCL), sur simple allumage,

Un PC 10/16A 2P+T,

Un tableau abonné avec protection des circuits (suivant plan, position possible dans une autre pièce), compris compteur électrique.

#### b) Cuisine

Un point lumineux en plafond (douille DCL), commande de type simple allumage,

Un point lumineux en applique au dessus de l'évier, commande de type simple allumage, avec linolite,

Une ou deux sorties 16A+T pour machines à laver (selon plans),

Une sortie bout de fil 32A+T (plaque de cuisson),

Six PC 10/16A 2P+T (compris 1 hotte et 1 micro-ondes), dont une à hauteur de l'interrupteur.

#### c) Séjour

Un point lumineux en plafond (douille DCL), commande de type simple allumage,

Un PC 10/16A 2P+T par tranche de 4 m<sup>2</sup> de surface de séjour, dont une à hauteur de l'interrupteur

Une prise RJ45 grade 3 TV + joncteur Télécom (RJ45).

#### d) Chambres

Un point lumineux en plafond (douille DCL), commande de type simple allumage,

Quatre PC 10/16A 2P+T, dont une à hauteur de l'interrupteur,

Une prise RJ45 grade 3 TV pour la chambre principale,

Une prise RJ45 pour les autres chambres.

#### e) Salle de bain/salle d'eau

Un point lumineux en plafond (douille DCL), commande de type simple allumage,

Une alimentation pour éclairage meuble vasque, commande de type simple allumage,

Deux PC 10/16A 2P+T dont une à hauteur de l'interrupteur,

Une sortie 20A+T pour machine (si l'emplacement est prévu dans la SDB ou SDE).

#### f) WC

Un point lumineux (douille DCL), commande sur simple allumage,

Un PC 10/16A 2P+T à hauteur de l'interrupteur.

#### g) Dégagement

Un point lumineux en plafond (douille DCL), commande sur simple allumage ou va et vient selon longueur du dégagement,

Un PC 10/16A 2P+T.

#### h) Pièce rangement/cellier

Un point lumineux en plafond (douille DCL), commande sur simple allumage,

Un PC 10/16A 2P+T.

#### i) Terrasses extérieures (une par maison)

Un point lumineux en applique avec hublot étanche, commande sur simple allumage depuis séjour avec interrupteur lumineux,

Une prise étanche.

NC

#### j) Garage

Un point lumineux en applique (douille DCL), commande sur simple allumage,  
Une prise 10/16A 2P+T de qualité extérieure.

#### **2.9.3.4 Sonnerie de porte palière**

Sonnette bouton poussoir, avec carillon au-dessus porte d'entrée.

### **2.9.4 Chauffage, cheminées, ventilations :**

#### **2.9.4.1 Type d'installation**

- **Electrique et Pompe à chaleur.**

#### **2.9.4.2 Températures garanties dans les diverses pièces par une température minima extérieure de -5°C**

- séjour: 19°C
- chambres et cuisine : 18°C
- salle de bain, salle d'eau et WC : 21°C

#### **2.9.4.3 Appareils d'émission de chaleur**

Pièce principale (séjour cuisine) : Une unité murale branchée sur PAC. L'unité mural produit également du froid.

Chambres : panneaux rayonnants

Pour les salles de bains et salles d'eau :

- radiateur sèche-serviettes électriques.

#### **2.9.4.4 Conduits de fumée**

Sans objet.

#### **2.9.4.5 Conduits et prises de ventilation**

Ventilation mécanique contrôlée de type collective simple flux.

- extraction de l'air vicié dans les pièces humides (cuisine, SDB, SDE et WC) par bouches hygro-réglables B.

#### **2.9.4.6 Conduits et prises d'air frais**

Les prises d'entrée d'air individuelles seront intégrées dans les menuiseries extérieures des pièces principales (séjour et chambres) :

- dispositif conforme à la réglementation thermique et acoustique en vigueur.

### **2.9.5 Equipement intérieur des placards et pièces de rangement :**

#### **2.9.5.1 Placards**

Aménagements réalisés en panneaux mélaminés épaisseur 19mm, blanc, avec les chants apparents blancs.

Pour les placards d'une largeur de 1,20m maximum :

- aménagement de type penderie sous tablette chapelière.

NC

Pour les placards d'une largeur supérieure à 1,20m :

- une séparation verticale, positionnée selon le cas à la moitié ou au tiers de la largeur du placard,
- une tablette chapelière à une hauteur de 1,80m,
- sur une moitié ou les 2/3 de largeur, aménagement de type penderie,
- sur une moitié ou le tiers restant, aménagement de quatre étagères fixes sur la hauteur disponible.

### **2.9.5.2 Pièces de rangement**

Pas d'aménagement prévu.

## **2.9.6 Equipements de télécommunications :**

### **2.9.6.1 Télévision**

Installation individuelle de télévision permettant la réception de la FM et des chaînes de la TNT.  
Une prise dans le séjour et dans la chambre principale.

### **2.9.6.2 Téléphone**

Un conjoncteur téléphonique (RJ45) dans le séjour, dans chaque chambre et dans les cuisines fermées.

### **2.9.6.3 Commande d'ouverture de la porte principale d'entrée des maisons**

Sans objet.

## **2.9.7 Autres équipements**

- Sans objet

## **3 ANNEXES PRIVATIVES**

### **3.1 CELLIERS**

#### **3.1.1 Murs ou cloisons**

En maçonnerie de terre cuite, ou d'aggloméré de ciment selon étude béton.

#### **3.1.2 Plafonds**

Sans objet.

#### **3.1.3 Sols**

Sans objet.

#### **3.1.4 Portes d'accès**

En bois à peindre.

#### **3.1.5 Ventilation naturelle**

Sans objet.

#### **3.1.6 Equipement électrique**

Sans objet.

### **3.2 GARAGE**

#### **3.2.1 Murs ou cloisons**

Finition brut

#### **3.2.2 Plafonds**

Finition brut ou isolation suivant étude thermique

NC

#### **3.2.3 Sols**

Finition béton brut.

### **3.2.4 Portes d'accès**

Les garages sont équipés :

- d'une porte de type basculante non débordante à fermeture par clef,
- d'une porte piétonne métallique d'accès vers les terrasses extérieures, finition peinture.

### **3.2.5 Ventilation naturelle**

Sans objet.

## **3.3 PARKINGS EXTERIEURS**

### **3.3.1 Sol**

Revêtement en béton balayé ou enrobé.

### **3.3.2 Délimitation au sol**

Sans objet.

### **3.3.3 Système de repérage**

Une place du midi devant chaque maison.

## **3.4 JARDINS ET CLOTURES PRIVATIFS**

### **3.4.1 Plantations d'arbres et arbustes à fleurs**

Suivant plan d'aménagement du paysagiste.

### **3.4.2 Engazonnement**

Suivant plan d'aménagement du paysagiste, planté avec la terre végétale du site, présence de cailloux ou galets possible.

### **3.4.3 Clôtures sur piétonnier**

Clôture en panneaux rigides plastifiés, d'une hauteur 1,50m :

- Opacification par lattes de bois insérées dans les mailles.

### **3.4.4 Clôtures entre jardins mitoyens**

Clôtures séparatives des jardins privatifs en panneaux rigides plastifiés, d'une hauteur de 1,50 m

- Opacification par lattes de bois insérées dans les mailles

### **3.4.5 Clôtures avec les propriétés voisines**

Clôture en panneaux rigides plastifiés, d'une hauteur 1,50m :

- Opacification par lattes de bois insérées dans les mailles.

## **4 PARTIES COMMUNES EXTERIEURES AUX MAISONS ET LEURS EQUIPEMENTS**

### **4.1 VOIRIE ET PARKINGS**

#### **4.1.1 Voirie d'accès**

Voiries de type partagées véhicules/piétons :

- en enrobé noir pour les véhicules,
- en enrobé grenailé ou enrobé ou béton balayé pour la partie circulation piétonne.

NC

#### **4.1.2 Trottoirs**

En béton balayé.

#### **6.1.3 Parkings visiteurs**

En enrobé ou revêtements perméables selon emplacement.

### **4.2 CIRCULATION DES PIETONS**

#### **4.2.1 Chemin d'accès aux entrées, emmarchements, rampes, cours**

En béton balayé ou en stabilisé.

### **4.3 ESPACES VERTS COMMUNS**

#### **4.3.1 Plantations d'arbres, arbustes et fleurs**

Aménagement des abords conformément au plan d'aménagement du paysagiste.

#### **4.3.2 Engazonnement**

Suivant plan d'aménagement du paysagiste, planté avec la terre végétale du site, présence de cailloux ou galets possible.

#### **4.3.3 Arrosage**

Arrosage de type goutte à goutte pour les haies, les arbres et arbustes.

#### **4.3.4 Bassin décoratif**

Sans objet.

#### **4.3.5 Chemins de promenade**

Chemins piétons, selon plans des aménagements :

- en béton balayé,
- en stabilisé,

### **4.4 AIRES DE JEUX ET EQUIPEMENTS SPORTIFS**

#### **6.4.1 Sol**

Sans objet.

#### **6.4.2 Equipements**

Sans objet.

### **4.5 ECLAIRAGE EXTERIEUR**

#### **4.5.1 Signalisation de l'entrée de la résidence**

Eclairage extérieur par appliques, bornes basses et/ou candélabres, sur cellules photoélectriques :

- les degrés d'éclairage seront conformes à la norme PMR.

#### **4.5.2 Eclairage des voiries, espaces verts, jeux et autres**

Eclairage réalisé par appliques, bornes basses et/ou candélabres, sur cellule photoélectrique :

- les degrés d'éclairage seront conformes à la norme PMR.

### **4.6 CLOTURES**

NC

#### **4.6.1 Sur rue**

Suivant permis de construire ou clôtures en panneaux rigides plastifiés, d'une hauteur de 1,50 m

- Opacification par lattes de bois insérées dans les mailles

#### **4.6.2 Avec les propriétés voisines**

Clôture en panneaux rigides plastifiés, d'une hauteur 1,50m :

- Opacification par lattes de bois insérées dans les mailles.

### **4.7 RESEAUX DIVERS**

#### **4.7.1 Eau**

Raccordement au réseau général de la ville.

#### **4.7.2 Gaz**

Sans objet.

#### **4.7.3 Electricité (poste de transformation extérieur)**

Raccordement au réseau général ErDF.

#### **4.7.4 Postes incendie, extincteurs**

Selon la réglementation incendie.

#### **4.7.5 Egouts**

Evacuation au réseau général de la ville.

#### **4.7.6 Epuration des eaux**

Sans objet.

#### **4.7.7 Télécommunications**

Raccordement au réseau général effectué par Orange.

#### **4.7.8 Drainage du terrain**

Sans objet.

#### **4.7.9 Evacuation des eaux de pluie et de ruissellement sur le terrain, espaces verts, aires, cours et jeux**

Evacuation des eaux de pluie et de ruissellement selon réglementation de la ville, étude Vrd et Dossier Loi sur l'Eau.

#### **NOTA :**

Le Maître d'Ouvrage ou Vendeur se réserve le droit de modifier certains détails dans la mesure où, en cours de travaux, apparaît une obligation technique ou une possibilité d'amélioration. La présente notice indique des noms de marques et des types de fournitures et matériaux choisis selon des critères de qualité définis. Si ceux-ci étaient indisponibles ou si leur approvisionnement n'était pas compatible avec le bon déroulement des travaux, le Maître d'Ouvrage ou Vendeur se réserve le droit d'adopter d'autres types ou marques dans la mesure où ils apportent des performances au moins équivalentes aux caractéristiques de base. Les tolérances d'usage seront admises en ce qui concerne les dimensions et surfaces.

Fait à Toulouse, le 11 MAI 2023

NC